

PCPE - TSA 67 Le Tremplin

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Grand Est

2 rue de Dattwiller - 67000 - STRASBOURG

Téléphone : 03 88 78 93 00

Courriel : pcpe.basrhin@apedi-alsace.fr

Fonctionnement

Type d'établissement	(PCPE) Pôle compétence et de prestations externalisées
Intitulé de l'agrément	PCPE Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
Zone géographique concernée	Grand Est, Bas-Rhin - 67
Accueil et procédure d'admission	
Profil des personnes accueillies	Déficiência intellectuelle avec ou sans Trouble du spectre autistique ou autres troubles associés (sensoriels, moteurs, relationnels)
Capacité d'accueil	20 places
Modalité d'admission	Les bénéficiaires sont admis sur notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) établie par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). La durée d'intervention du PCPE est de 12 mois. Les demandes peuvent être transmises par la famille ou par les professionnels directement à la MDPH ou au PCPE. Pour clarifier le circuit des demandes et des modalités de traitement en collaboration avec les services de la MDPH, une Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) dédié se réunit régulièrement.
Composition de l'équipe	
Commentaire(s) composition de l'équipe	Equipe pluridisciplinaire composée de 2 coordinatrices référentes, 1 psychologue à mi-temps, 1 psychomotricienne et 1 médecin à temps

partiel, de personnels administratifs sous la responsabilité d'une direction.
Des intervenants libéraux (orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs...sous conventions.

Modalités d'accompagnement

Description des interventions proposées

Le PCPE est rattaché au Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Il s'inscrit dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».

C'est un dispositif souple, adaptable et innovant visant à concevoir une réponse transitoire pour les personnes sans solution adaptée ou en risque de rupture de parcours.

Il permet une mobilisation collective des professionnels de santé, de l'enseignement, de l'éducation spécialisée, du secteur social et médico-social exerçant sur l'Eurométropole de Strasbourg aussi bien en établissement qu'en secteur libéral.

- 20 bénéficiaires
- dans tous les lieux de vie (domicile, écoles, collèges, lycées, centre d'apprentissage, clubs, ...)

Information(s) complémentaire(s)

Nos mission :

- Réaliser une évaluation pluriprofessionnelle de la situation en faisant émerger les besoins et les attentes de la personne et/ou de son représentant légal au travers de bilans et d'observations.
- Organiser une prise en charge transitoire pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins, favorisant l'inclusion sociale et/ou scolaire et le développement de l'autonomie.

Proposer des projets personnalisés d'intervention (PPI) qui font appel à une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.

- Assurer un appui dans les démarches pour la construction du parcours du bénéficiaire:
 - Soutenir, renforcer, valoriser les savoir-faire des aidants
 - Favoriser l'accès à des temps de répit pour les famille
 - Assurer la coordination des professionnels et acteurs du bassin de vie (sociaux, médico-sociaux, associatifs, sanitaires, Education Nationale...)
 autour du parcours du bénéficiaire

Le PCPE (Pôle de Compétences et Prestations externalisées) est en mesure d'accompagner simultanément au moins 20 bénéficiaires, en

situation ou en risque de rupture de parcours, âgés de 5 à 25 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans Trouble du Spectre Autistique ou autres troubles associés (sensoriels, moteurs, relationnels). Ils ne bénéficient pas d'une prise en charge médico-sociale et/ou n'ont pas ou plus de scolarisation adaptée à leurs besoins. Le territoire d'intervention est prioritairement l'Eurométropole de Strasbourg mais peut s'étendre sur le département.